

Terre de CAMARGUE

Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • St-Laurent d'Aigouze

RAPPORT D'ACTIVITE 2016



Rapport d'activité 2016

01

PRESENTATION INSTITUTIONNELLE

Le territoire et les compétences	5
La démocratie intercommunale	6

02

LES FONCTIONS SUPPORTS

Les ressources humaines	8
Les finances	9
La communication	10

03

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'économie et l'emploi	11
Les ports maritimes de plaisance	12
L'aménagement du territoire	13

04

LA GESTION DES DECHETS

Le dispositif de collecte	14
Les actions de sensibilisation	16
Le budget	16

05

LA GESTION DE L'EAU

L'alimentation en eau potable	17
L'assainissement des eaux usées	18
La distribution d'eau brute	18
La gestion des eaux pluviales	19

06

LE CADRE DE VIE

La culture	20
La restauration collective	22
Les équipements sportifs	24
L'éclairage public	26

NOS PARTENAIRES	27
------------------------	----

Ce rapport répond aux obligations légales prévues par la loi du 12 juillet 1999 :
article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

EDITO

En reprenant en direct la gestion du service emploi, en janvier 2016, la Communauté de communes Terre de Camargue a affirmé sa volonté de maintenir un service de proximité pour l'accueil, l'information et l'accompagnement des demandeurs d'emploi, des salariés et des entreprises.

Notre territoire est marqué par un taux de chômage trop important : nous souhaitons mener une politique offensive en favorisant un accompagnement individualisé, en complémentarité avec Pôle Emploi, et en misant sur la formation, levier essentiel pour mettre en adéquation offres et demandes d'emploi. A ce titre, une formation multi-compétences pour les demandeurs d'emploi du secteur du tourisme a été organisée en coopération avec le Greta sur une période de 4 mois, fin 2016. Nous souhaitons aussi conforter les actions qui mettent en relation directe demandeurs d'emploi et entreprises, comme le Forum de l'emploi saisonnier qui a rassemblé, en mars 2016, 80 recruteurs et 1200 visiteurs. Enfin, pour soutenir efficacement l'emploi et l'économie locale, il est essentiel de renforcer les coopérations avec les entreprises, les partenaires de l'emploi et de la formation et les intercommunalités voisines qui partagent les mêmes problématiques.

Avec le maintien du service emploi, la Communauté de communes poursuit et accentue son action pour faciliter le quotidien des habitants de Terre de Camargue.

En 2016, la taxe sur les déchets ménagers a baissé, grâce aux économies générées par le plan d'optimisation du service. Comparé aux territoires voisins, notre taux de taxe sur les déchets fait ainsi partie des plus bas. Un restaurant scolaire flambant neuf, plus chaleureux, plus fonctionnel et plus économe en énergie, accueille depuis la rentrée 2016 les 250 jeunes convives de l'école André Quet*. La promenade sur le quai des Croisades à Aigues-Mortes a été prolongée pour faciliter l'accès des piétons et des cyclistes. Sur la base nautique intercommunale du Vidourle, un 3^e ponton de mise à l'eau, adapté aux personnes à mobilité réduite, a été construit. Et les médiathèques ont développé un programme d'animations pour les enfants pendant les vacances scolaires... Autant de réalisations et de services qui concourent à améliorer la qualité de vie pour tous.

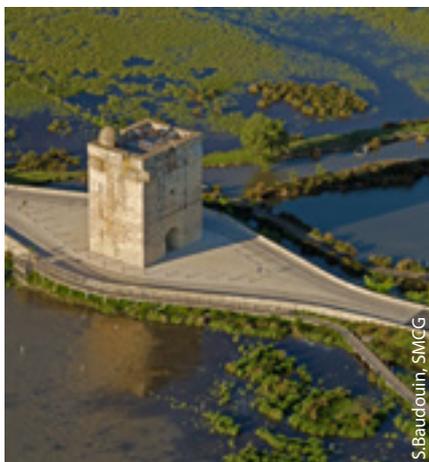
Laurent PELISSIER

Président de la
Communauté de Communes
Terre de Camargue

* anciennement « Le Repausset Levant »



En matière d'emploi, nous souhaitons mener une politique offensive en misant sur un accompagnement individualisé, la formation et le partenariat...



S. Baudouin, SMCG



Mairie Grau du Roi



LE TERRITOIRE ET LES COMPETENCES

Le territoire

70 ans de coopération intercommunale

En 1946, au lendemain de la 2^e guerre mondiale, trois communes décident de se regrouper en syndicat pour conforter l'alimentation en eau potable sur leur territoire. Au fil des ans, elles décident de renforcer leur coopération en confiant progressivement de nouvelles compétences à l'intercommunalité.

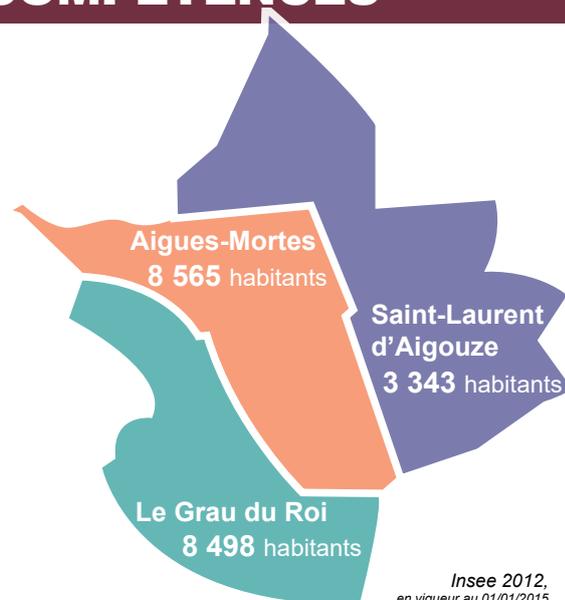
Terre de Camargue devient Communauté de communes en 2001. Elle regroupe trois communes - Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze - avec la volonté affirmée de travailler ensemble sur des projets communs au sein d'un espace de solidarité.

14^e Grand Site de France

Territoire de caractère, riche d'une identité culturelle forte et de paysages exceptionnels, Terre de Camargue accueille 4 sites classés labellisés 14^e Grand Site de France en 2014 : l'étang de la Ville et ses abords à Aigues-Mortes, les marais de la Tour Carbonnière à Saint-Laurent d'Aigouze, la pointe de l'Espiguette au Grau du Roi et le panorama depuis la route littorale RD62.

Chiffres-clés 2016

3 communes
202 km² de superficie
20 400 habitants en basse saison
126 000 habitants en haute saison
14^e Grand Site de France
32 élus communautaires
172 agents communautaires
35 millions d'€ de budget



Insee 2012,
en vigueur au 01/01/2015

Les compétences

Des compétences obligatoires :

- Le développement économique : zone d'activité, ports maritimes de plaisance, promotion touristique hors territoire, insertion professionnelle
- L'aménagement de l'espace communautaire : SCOT, SIG, sentiers de randonnée

Des compétences optionnelles :

- La protection et la mise en valeur de l'environnement : gestion des déchets, lutte contre les inondations du Rhône, prévention des incendies
- Les voiries d'intérêt communautaire
- Les équipements sportifs d'intérêt communautaire

Des compétences facultatives :

- Les activités culturelles d'intérêt communautaire dont les médiathèques
- La restauration scolaire
- La gestion de l'eau : distribution de l'eau potable, assainissement des eaux usées, eaux pluviales, eau brute
- L'entretien de l'éclairage public



LA DEMOCRATIE INTERCOMMUNALE

Terre de Camargue fonctionne comme les communes : elle est dotée d'un Conseil communautaire, qui prend les décisions, et de commissions, qui ont un rôle de réflexion et de proposition. En mars 2014, lors des élections municipales, les citoyens ont désigné par fléchage les 32 élus du Conseil communautaire.



Les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales.



Le Conseil communautaire

Il est composé de 32 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau communautaire.

Il vote le budget et prend les décisions.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.
Les séances sont ouvertes au public.



Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 9 vice-présidents délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du Conseil.

Il se réunit au moins une fois par trimestre.



Les commissions

Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires.

Elles débattent et font des propositions.

Chiffres-clés 2016

32 conseillers communautaires
(contre 37 au précédent mandat) :

- **13** élus d'Aigues-Mortes
- **13** élus du Grau du Roi
- **6** élus de St-Laurent d'Aigouze

8 commissions thématiques

8 commissions réglementaires

9 réunions du Bureau

12 réunions du Conseil

181 délibérations et **66** décisions

Le Président et les vice-présidents



Laurent PELISSIER
Président
Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze



Pierre MAUMEJEAN
Vice-président délégué
Communication et Protocole
Maire d'Aigues-Mortes



Jean-Paul CUBILIER
Vice-président délégué
Travaux, Eclairage public,
Eau et Assainissement
Conseiller municipal
de Saint-Laurent d'Aigouze



Léopold ROSSO
Vice-président délégué
Culture et Education
Conseiller municipal
du Grau du Roi



Claude LAURIE
Vice-président délégué
Ressources humaines
et Moyens généraux
Conseiller municipal
d'Aigues-Mortes



Marilyne FOULLON
Vice-présidente déléguée
Développement économique,
Emploi et insertion
Conseillère municipale
de Saint-Laurent d'Aigouze



Robert CRAUSTE
Vice-président délégué
Ports maritimes de
plaisance, Aménagement
du territoire et Tourisme
Maire du Grau du Roi



Christelle BERTINI
Vice-présidente déléguée
Restauration collective
Conseillère municipale
d'Aigues-Mortes



Santiago CONDE
Vice-président délégué
Equipements sportifs
et de loisirs
Conseiller municipal
de Saint-Laurent d'Aigouze



Olivier PENIN
Vice-président délégué
Développement durable
et environnement
Conseiller municipal
du Grau du Roi

Les conseillers communautaires



Claude BERNARD
Le Grau du Roi



Marie-Christine ROUVIERE
Le Grau du Roi



Cédric BONATO
Aigues-Mortes



Pascale BOUILLEVAUX
Le Grau du Roi



Rachida BOUTEILLER
Aigues-Mortes



Annie BRACHET
Le Grau du Roi



Claudette BRUNEL
Le Grau du Roi



Jean-Claude CAMPOS
Aigues-Mortes



Noémie CLAUDEL
Aigues-Mortes



Lucien VIGOUROUX
Le Grau du Roi



Françoise DUGARET
Le Grau du Roi



Arnaud FOUREL
Aigues-Mortes



Arlette FOURNIER
St-Laurent d'Aigouze



Nathalie GROS-CHAREYRE
Le Grau du Roi



Fabrice LABARUSSIAS
Aigues-Mortes



Marielle NEPOTY
Aigues-Mortes



Sabine ROUS
Aigues-Mortes



Hervé SARGUEIL
Le Grau du Roi



Jeanine SOLEYROL
Aigues-Mortes



Rudy THEROND
St-Laurent d'Aigouze



Lucien TOPIE
Le Grau du Roi



Gilles TRAUJLET
Aigues-Mortes



LES RESSOURCES HUMAINES

Pour mettre en œuvre leur projet politique, les élus de Terre de Camargue s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 172 agents. Attachés à la qualité du service public, ils sont compétents dans les différents domaines d'action de la Communauté de communes.



Organigramme au 31/12/2016



LES FINANCES

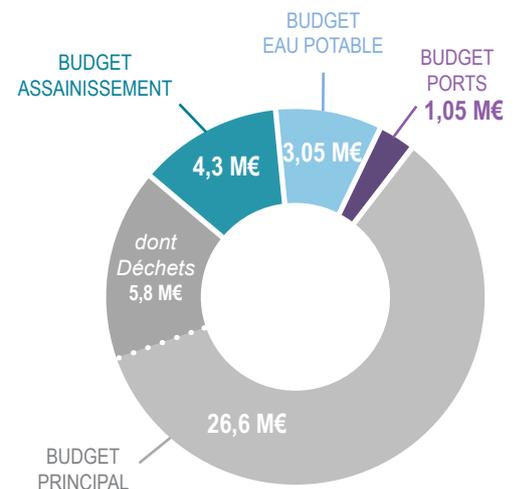
En 2016, la Communauté de communes a consacré 2 308 euros par habitant. Dans un contexte économique tendu, marqué par la baisse des aides de l'Etat, ce budget témoigne d'une gestion rigoureuse tout en confirmant la priorité donnée aux services et aux équipements de proximité qui contribuent à la qualité de vie des habitants au quotidien.

Les dépenses 2016

35 millions d'euros de dépenses totales

- 25,7 millions d'euros de dépenses de fonctionnement
- 9,3 millions d'euros de dépenses d'investissement

(Tous budgets confondus)

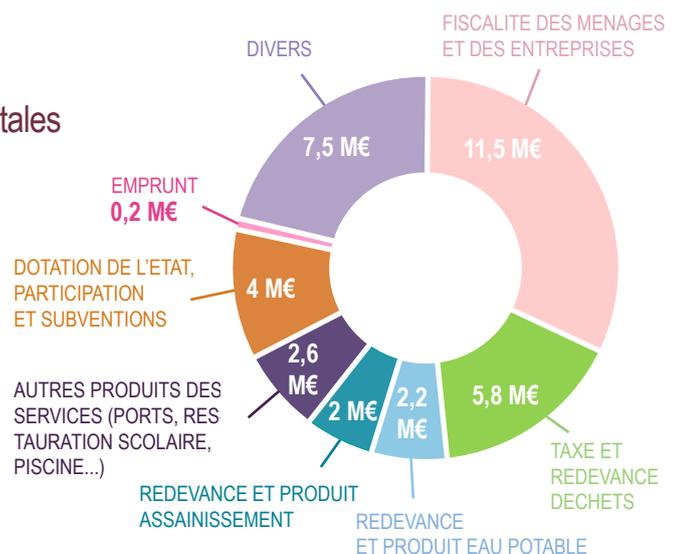


Les recettes 2016

35,8 millions d'euros de recettes totales

- 27,8 millions d'euros de recettes de fonctionnement
- 8 millions d'euros de recettes d'investissement

(Tous budgets confondus)



La dette 2016

- 10 millions d'euros d'emprunt
- 7,3 millions d'euros d'en cours (capital restant dû au 1^{er} janvier 2016)
- 15 ans et 11 mois de durée de vie résiduelle

(Budget principal)

LA COMMUNICATION

Terre de Camargue fait de l'information et de la communication un vrai service public pour expliquer son action et ses services, sensibiliser aux gestes éco-citoyens, créer des liens de proximité, contribuer à l'animation de la vie sur son territoire...

Des publications périodiques

- Le magazine Ensemble en Terre de Camargue 3 numéros par an
- www.terredecamargue.fr : animation éditoriale du site internet
- Le rapport d'activité 2016

Des publications thématiques

- Affiches, flyers, guides et dépliants pour informer sur les actions et les services proposés : programme culturel Am Stram Gram, animations en médiathèques, piscine Aqua Camargue, tri des déchets...
- Nouveaux supports 2016 : dépliant, frame, roll-up pour le nouveau service emploi • Affiche, flyer, bâche, wind, bannière pour le Forum de l'emploi saisonnier • calendrier de collecte des déchets et guide du tri • nouveau marquage sur les bacs déchets • Menu des Chefs...

Evénements

- 3 stands d'information lors des Forums des associations dans les communes, pour aller à la rencontre des habitants
- 1 inauguration (restaurant scolaire Le Repausset)
- 1 événement grand public : coorganisation du Forum de l'emploi saisonnier
- 2 événements internes (Arbre de Noël, journée cohésion)

Des relations presse

- 56 communiqués de presse

Du marquage signalétique

- Aqua Camargue • Panneaux de chantiers • Point emploi saisonnier



Inauguration du restaurant scolaire Le Repausset



Accueil et information sur les Forums des associations



Forum de l'emploi saisonnier le 15 mars



L'ECONOMIE & L'EMPLOI

Terre de camargue soutient le dynamisme économique sur son territoire. Elle accompagne les entreprises dans leur quotidien et leurs projets de développement. Elle mène une action engagée en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

Un service de proximité pour l'emploi

En janvier 2016, Terre de Camargue a repris en direct la gestion du service emploi, assuré auparavant par la Maison de l'emploi et de l'entreprise (MDEE) qui a cessé son activité fin 2015. La Communauté de communes souhaite ainsi maintenir un service de proximité chargé d'accueillir, d'informer et d'accompagner les demandeurs d'emploi, les salariés et les entreprises, en complémentarité avec Pôle Emploi.

- 5 agents composent le service (dont les 3 conseillères qui étaient mises à disposition de la MDEE)
- 2 142 personnes ont été accueillies par le service emploi en 2016 : information, consultation des offres d'emploi, accompagnement à la rédaction de CV et lettres de motivation, utilisation de l'outil informatique, démarches Pôle Emploi, mise en relation avec les entreprises qui recrutent...
- 105 personnes accompagnées dans le cadre du dispositif emploi/insertion financé par le Fonds Social Européen (ex PLIE). 19 sorties positives dont 2 pour création d'entreprise, 6 CDI et 9 CDD.
- 250 jeunes de moins de 26 ans accompagnés par la Mission Locale Jeunes sur son antenne permanente au sein du service emploi.
- 1 430 personnes reçues lors des permanences des partenaires : CCI, UMIH, RSA, VAE...
- 51 visiteurs, seulement, au Point emploi saisonnier au Grau du Roi sur 26 jours d'ouverture (été).
- 113 offres d'emploi collectées (hors Forum emploi)
- 1 parcours formation pluri-compétences animé par le GRETA sur 4 mois : 12 stagiaires.
- 1 journée de coaching emploi avec un comédien.

Le Forum de l'emploi saisonnier : mise en relation directe employeurs/candidats



- 1 200 visiteurs
- 80 employeurs
- 580 postes à pourvoir dont 41% dans la restauration
- 1 711 entretiens face à face
- Espace Job dating et atelier « 5 min pour convaincre »

Chiffres-clés 2016 :

- 3 151 entreprises sur le territoire inter-communal dont 40% de commerces
- 1/3 de la capacité touristique d'accueil du Gard (Insee 2012)
- 69 entreprises sur le Pôle d'activités Terre de Camargue et 250 emplois (93 % de taux de remplissage)
- 27 750 € consacrés à l'entretien du Pôle d'activités économiques Terre de Camargue équipé de la fibre optique
- 69 600 € de budget emploi (hors charges de personnel)

Aides au développement économique

Prêt à taux 0

Terre de Camargue est partenaire d'Initiative Gard pour promouvoir sur son territoire le dispositif d'aide proposé par l'association. En 2016, 4 entreprises au Grau du Roi ont bénéficié d'un prêt à taux 0 pour un montant total de 29 500 €. Ces activités ont généré la création de 5 emplois.

Très haut débit

3 entreprises du pôle d'activités économiques Terre de Camargue ont bénéficié d'une aide de 800 € pour se raccorder au réseau très haut débit.

Soutien aux projets innovants et éco-responsables

Le programme européen LEADER exige désormais un cofinancement national public sur le principe qu'1 € français permet de mobiliser 4 € européens. Terre de Camargue s'engage à soutenir les projets sur son territoire qui n'ont pu bénéficier d'un autre cofinancement. Le programme LEADER accompagne les projets innovants et éco-responsables dans les domaines de l'artisanat, du tourisme, de la diversification agricole...

LES PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Les deux ports maritimes de plaisance, à Aigues-Mortes et au Grau du Roi, totalisent plus de 300 anneaux. Entre l'accueil de bateaux à l'année, celui de plaisanciers en escale et le développement d'activités nautiques, ces deux ports intercommunaux génèrent une véritable économie au plan local.

Les ports de plaisance intercommunaux proposent divers services : accueil et information touristique, sanitaires, bornes de distribution d'eau potable et d'électricité, accès Wifi...

**Le port de plaisance à Aigues-Mortes**

130 places d'amarrage pour accueillir des bateaux de 6,5 à 38 mètres.

30 places pour les plaisanciers en escale.

**Le port de plaisance au Grau du Roi**

154 places d'amarrage pour accueillir des bateaux jusqu'à 15 mètres.

Pas de place pour les plaisanciers en escale.

Chiffres-clés 2016

314 places d'amarrage

2 297 bateaux en escale : + **2,6 %***

3 258 nuitées : - **6,8 %***

5 contrats de location de parcelles à des entreprises : Constance Boat, Soexsir (Sirvent), Jet Roi, Alma Nautic, EARL Le Mole

1 055 561 € de budget (fonctionnement et d'investissement)

969 931 € de recettes de fonctionnement, dont :

- **73 411 €** versés par les bateaux de passage
- **416 385 €** versés par les bateaux en contrat annuel et en hivernage

* par rapport à 2015

03

LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET
L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

Principales actions 2016

Aménagement du Quai des Croisades

Fin des travaux d'aménagement de la partie Sud du Quai des Croisades à Aigues-Mortes.

- Prolongement de la promenade de long de la berge pour faciliter l'accès des piétons et des cyclistes au centre historique d'une part et à la voie verte jusqu'au Grau du Roi d'autre part.
- Renforcement des berges
- Réfection de la voirie et du stationnement
- Aménagement paysager

Coût total des travaux : 406 000 € HT, financés avec l'aide du Conseil Départemental (84 000 €).



Travaux sur le port au Grau du Roi

- Mise au norme du réseau électrique
- Réfection des platelages, dont un ponton de 9 mètres avec passerelle pour accueillir une nouvelle activité de bateau promenade.

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour aménager son territoire de manière équilibrée et durable, Terre de Camargue participe à l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale Sud Gard qui fixe les grandes orientations à venir en matière de développement urbain et de préservation de l'environnement. Elle coopère au développement d'un Système d'information géographique et aménage un réseau de chemins de randonnée.

Le réseau de chemins de randonnée

La Communauté de communes aménage et entretient un réseau de 130 km de chemins de randonnée avec pour objectifs de préserver et de valoriser ses espaces naturels et ses paysages, et de proposer des loisirs de pleine nature accessibles à tous. Ce réseau est équipé d'une signalétique et promu au travers d'un cartoguide.

Labellisé «Gard pleine nature», il est le fruit d'un étroite partenariat avec le Conseil départemental du Gard et le Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise qui en assure l'aménagement et l'entretien pour le compte de la Communauté de communes.

Chiffres-clés 2016

130 km de chemins de randonnée

5 panneaux porte d'entrée

100 poteaux directionnels

11 050 € alloués au réseau de randonnée : débroussaillage, remplacement de mobilier de signalétique, balisage, réédition du cartoguide...





Le rapport 2016 complet
sur la gestion des déchets
est disponible sur
www.terredecamargue.fr

LA GESTION DES DECHETS

La Communauté de communes Terre de Camargue mène une politique active en faveur du tri et de la réduction des déchets avec pour objectif la maîtrise des coûts et pour enjeu la préservation de l'environnement. Pour cela, elle développe un dispositif de collecte de qualité adapté aux besoins des habitants.

Terre de Camargue exerce la compétence collecte : elle a confié le ramassage à des entreprises spécialisées et exploite en régie le réseau des déchèteries et la maintenance des bacs.

La compétence traitement (incinération, recyclage...) a été transférée au Syndicat mixte Entre Pic et Etang qui regroupe plusieurs collectivités afin de garantir des tonnages suffisants pour financer les filières de traitement.

Le dispositif de collecte

La collecte en porte à porte

- **Les déchets ménagers (bac bleu) :**
12 437 tonnes collectées et acheminées à l'incinérateur OCREAL à Lunel-Viel ► **+ 2,9 %***
- **Les emballages recyclables (bac et sac jaunes) :**
262 tonnes collectées pour être triées à Valréna à Nîmes puis orientées vers les filières de recyclage ► **+ 2 %***
- **Les encombrants :**
460 tonnes collectées et dirigées vers l'incinérateur (encombrants non recyclables) ou vers Aubord Recyclage (ferraille) ► **- 18,2 %***

La collecte des encombrants est organisée uniquement sur rendez-vous au n° vert : 0 800 004 227.

- **Le verre et le carton pour les professionnels :**
517 tonnes collectées et dirigées vers Valréna (carton) et OI Manufacturing à Vergèze (verre).
► **+ 4,2 %*** pour le verre, **+ 9,2 %*** pour le carton

* par rapport
à 2015

Chiffres-clés 2016

24 022 tonnes de déchets tout confondu (porte à porte, apport volontaire, déchèteries)

► **579,6 kg/habitant : - 2,4 %***

12 437 tonnes de déchets ménagers à incinérer

► **300 kg/habitant : - 3,8 %***

1 589 tonnes de déchets recyclables (emballages, verre, papier)

► **38,3 kg/habitant : stable***

18,6 % d'erreurs de tri

► **15,3 %** en 2014 / **20 %** dans le Gard



La collecte en apport volontaire

• **126 points tri, dont 16 enterrés**, maillent le territoire communautaire, soit un point tri pour 342 habitants. La plupart des points tri sont équipés de 3 colonnes pour collecter :

- **les emballages recyclables :**

179 tonnes collectées ► **+ 15,5 %***

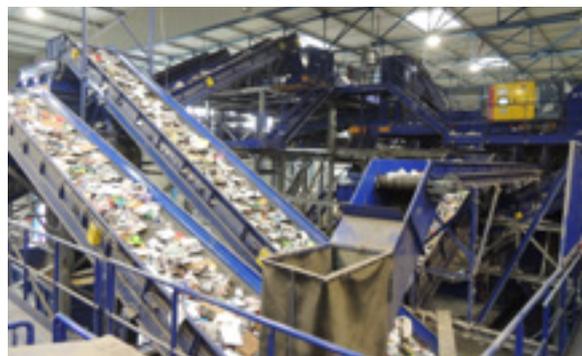
- **le papier :**

331 tonnes collectées ► **- 10 %***

- **le verre :**

816 tonnes collectées ► **+ 2,3 %***

• **12 colonnes de collecte des textiles** sont implantées sur le territoire. Elles ont permis de détourner 43,7 tonnes de textiles et articles de maroquinerie ► **- 35 %***



Un centre de tri nouvelle génération

Depuis janvier 2016, les déchets issus de la collecte sélective sont envoyés vers un nouveau centre de tri : Valréna à Nîmes. Un équipement à la pointe de la technologie :

+ économique : près de deux fois moins cher

+ performant : extension des consignes de tri, notamment aux petits métaux (capsules...) dès 2016.

Les 5 déchèteries

Avec 5 installations sur son territoire, le réseau des déchèteries offre un vrai service de proximité, gratuit pour les habitants.

• **+ 1,3 %* de tonnages collectés**

• **+ 20,2 %* de déchets électriques et électroniques** et **+ 6,4 % de métaux** : ces déchets génèrent de recettes auprès des filières de valorisation.

• **302 tonnes de mobilier collectées (nouveau service lire ci-contre)**

• **- 3,6 %* de fréquentation**
(habitants et professionnels)

• **94,7 % des déchets valorisés** par le recyclage des matériaux (60,5 %), la production d'énergie (21,7 %) ou le compostage (12,5 %).



Collecte des meubles en déchèteries

Les déchèteries du Grau du Roi et de St-Laurent d'Aigouze ont été équipées d'une benne dédiée à la collecte des meubles : armoires, tables, chaises, literie... Une fois pleine, la benne est transportée vers un centre de tri où les meubles sont démantelés afin de séparer leurs différents matériaux. Chaque matériau est ensuite envoyé vers sa propre filière de recyclage : bois, mousse, métal...

La plateforme de compostage

Située à l'Espiguette au Grau du Roi, la plateforme de compostage collecte et traite les déchets végétaux des usagers professionnels et une partie de ceux issus des déchèteries. Au terme d'un processus de compostage de 6 à 8 mois, ces déchets sont ensuite valorisés localement sous forme de fertilisant agricole.

• **1 807 tonnes de déchets végétaux traités**
► **- 20,7 %***

Engagée dans une démarche de développement durable, Terre de Camargue renforce ses efforts, depuis 2013, pour produire un compost d'excellente qualité : vigilance accrue en déchèterie pour réduire les déchets non compostables, tri manuel pour parfaire la qualité du produit, plan d'arrosage rigoureux des végétaux en cours de fermentation avec de l'eau brute...

* par rapport
à 2015



Les actions de sensibilisation

Pour faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, Terre de Camargue accompagne les habitants au travers de visites, d'animations, de supports d'information...

A la rencontre des habitants

- **Des visites à domicile** : dans une démarche pédagogique, l'équipe d'animation vient à la rencontre des habitants deux fois par semaine après le passage de la collecte sélective (mardi/jeudi). Informations et conseils sont ainsi délivrés aux particuliers ayant commis des erreurs de tri signalées par le prestataire chargé de la collecte.

- **3 stands aux journées des associations** pour promouvoir le tri sélectif et le compostage.

Accompagnement au tri sur les événements locaux

- **7 manifestations communales** accompagnées et équipées de points tri : courses pédestres, tournois de tennis...

- **1 000 sacs de précollecte** distribués lors du Challenge de voile Safran.



Visites du centre de tri Valréna

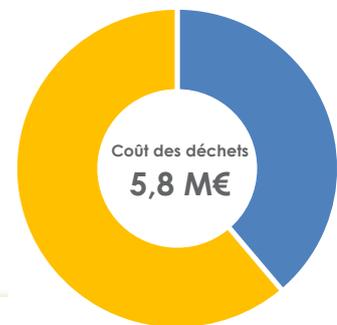
Des visites du nouveau centre de tri Valréna à Nîmes sont organisées pour les écoles, les associations, les particuliers... Un parcours interactif inédit en France est proposé aux scolaires et autres visiteurs, alliant vidéos, jeux de lumières et ateliers ludiques sur les déchets et les ressources naturelles. 5 visites ont été organisées pour le personnel et les habitants en 2016.

Le budget

La collecte et le traitement des déchets sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance spéciale, la vente des matériaux recyclables et diverses subventions.



Collecte
61%



Traitement
39%

Chiffres-clés 2016

5,8 millions d'euros de coût de gestion des déchets

4,7 millions d'euros de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) versée par les habitants

1,1 millions d'euros de redevance spéciale versée par les professionnels

0,67 millions d'euros de recettes (ventes de matériaux recyclables, participation éco-organismes...)

9,2 % c'est le taux unique en 2016 de la TEOM sur tout le territoire communautaire : les 3 taux en vigueur ont été harmonisés sur le taux le plus bas, permettant une baisse de la taxe pour 85 % des foyers.

Ce lissage sur le taux le plus faible a été possible grâce aux économies générées par le plan d'optimisation du service. Comparé aux territoires voisins, ce taux fait partie des plus bas.

Terre de Camargue se met ainsi en conformité avec la loi qui impose sur un même territoire, un même taux de TEOM.



LA GESTION DE L'EAU

Entre mer méditerranéenne, marais, étangs et cours d'eau, l'eau façonne les paysages de Terre de Camargue. C'est autour de la gestion de l'eau - bien vital - que s'est fondée notre intercommunalité il y a près de 70 ans. Distribuer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité, rendre à notre milieu naturel, particulièrement sensible, une eau propre et claire, prévenir les inondations... les enjeux sont de taille !

Terre de Camargue est chargée de construire, moderniser, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, défense incendie, assainissement, eaux pluviales et eau brute pour assurer un service public de qualité pour tous.

La gestion au quotidien des services d'eau potable et d'assainissement collectif est confiée à Suez dans le cadre d'une délégation de service public. La Communauté de communes fixe les grandes orientations de ces deux services et garde la maîtrise des investissements.

Chiffres-clés 2016

+ de 20 % du budget de Terre de Camargue sont consacrés à la gestion de l'eau

2,9 € TTC / m³, c'est le prix global de l'eau (eau potable + assainissement) pour une consommation de 120 m³.

Ce prix est très inférieur à la moyenne des prix pratiqués sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse : 3,57 € TTC/m³

L'alimentation en eau potable

La ressource en eau provient pour moitié :

- du Rhône : Terre de Camargue achète l'eau à Bas Rhône Languedoc
- de la nappe phréatique de la Vistrenque : Terre de Camargue est propriétaire et gère la station de captage d'eau des Baïsses à Aimargues.

Le transport et le stockage de l'eau :

- 213 km de réseau de canalisations
- 3 châteaux d'eau, 1 bache
- 103 prélèvements réalisés pour contrôler la qualité de l'eau : 100% d'analyses conformes

La consommation d'eau potable :

- 29 602 abonnés
- 2,8 millions de m³ d'eau consommés
- 80,7 % de rendement du réseau (81,7% en 2015)



Défense incendie :

- 384 poteaux incendie ; 7 remplacements en 2016

Le budget et le prix de l'eau :

- 3,1 millions d'€ de budget global dont 534 000 € d'investissement
- 646 481 € de recettes de vente d'eau
- 1,37€ TTC le m³ d'eau potable pour une consommation de 120 m³

L'assainissement collectif des eaux usées

La collecte des eaux usées :

- 97 % des foyers et des entreprises sont raccordés au réseau collectif d'assainissement des eaux usées
- 148 km de réseau de canalisations
- 71 postes de refoulement

Le traitement des eaux usées :

- 2 stations d'épuration :
 - **au Grau du Roi** : traitement biologique complété d'un lagunage, capacité de 100 000 équivalents habitants
 - **à Saint-Laurent d'Aigouze** : traitement par lagunage, capacité de 2 400 équivalents habitants
- 1 lagunage de secours à Aigues-Mortes
- 2,2 millions de m³ d'eau épurés
- 659 tonnes de boue d'épuration, recyclées intégralement comme fertilisant agricole

Le budget et le prix de l'assainissement :

- 4 millions d'€ de budget global dont 2 millions d'€ d'investissement
- 1,4 millions € de recettes de facturation
- 1,53 € TTC le m³ d'eau assaini pour une consommation de 120 m³

Un nouveau contrat de délégation de service public a été conclu avec Suez, le 1^{er} juillet 2016, pour une période de 10 ans.



93 900 € ont été investis sur les canalisations d'eaux usées au Grau du Roi et à Aigues-Mortes

L'assainissement non collectif des eaux usées

Conformément à la loi sur l'eau de 1992, Terre de Camargue a mis en place en 2009 un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

Les missions du SPANC :

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation de leur installation ;
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations existantes.

Le budget : 22 600 € (fonctionnement)

Le contrôle des installations :

- 570 installations d'assainissement non collectif
- 42 contrôles et 3 diagnostics réalisés en 2016
- 93,8 % des installations sur le territoire ont été contrôlées depuis la création du service
- 89,7 % des installations contrôlées sont conformes et n'ont pas d'impact sur l'environnement

La distribution d'eau brute

La Communauté de communes propose un service de distribution d'eau brute d'arrosage. L'eau provient de la société Bas-Rhône-Méditerranée. Elle est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert les espaces verts de Port-Camargue pour l'essentiel.

- 7,5 km de réseau de canalisations
- 54 branchements
- 415 000 m³ d'eau brute consommés
- 224 093 € de recettes de facturation
- 5 interventions pour réparation de casses

La gestion des eaux pluviales

Terre de Camargue est chargée de la collecte et de l'évacuation des eaux pluviales en milieu urbain. Ces dernières sont gérées au travers d'un réseau séparatif, distinct de celui des eaux usées.

- 90 km de réseau d'eaux pluviales
- 18 postes de relèvement
- 54 024 mètres linéaires de canalisation curés, 11 311 avaloirs nettoyés, 73 interventions techniques

130 983 €

C'est la participation en 2016 de Terre de Camargue au Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du delta du Rhône et de la Mer (SYMADREM).

Le SYMADREM a pour vocation l'entretien, la gestion et la surveillance des digues et de leurs dépendances ainsi que la réalisation d'études et de travaux pour assurer la protection des personnes et des biens face aux risques d'inondation du Rhône.

Principales actions 2016

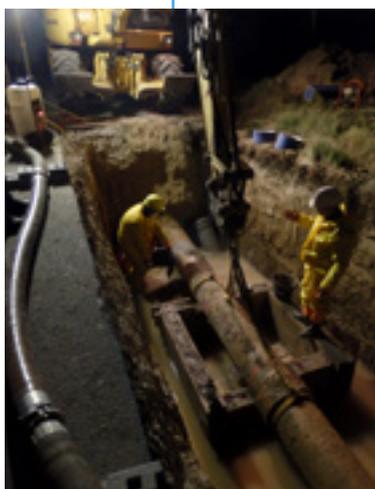
Raccordement des eaux usées de St-Laurent d'Aigouze

Poursuite des travaux de raccordement des eaux de la commune à la station d'épuration intercommunale au Grau du Roi. Réalisation de 6 km de canalisation, passage sous le Vieux Vistre, le canal du Rhône à Sète, le canal d'Aigues-Mortes. Coût total de l'opération : 2,5 millions d'euros.



Des débitmètres pour des réseaux intelligents

10 débitmètres ont été installés à des endroits stratégiques du réseau d'eau potable. Equipés de puces électroniques, les débitmètres transmettent en temps réel les données sur l'activité des flux et permettent de détecter plus facilement d'éventuels dysfonctionnements (fuites...). Les travaux d'un montant de 162 000 €, financés avec l'aide de l'Agence de l'eau, ont été réalisés essentiellement de nuit.



9 bornes de puisage : de l'eau à la carte sur la voie publique

Installation de 9 premières bornes de puisage monétiques sur la voie publique pour permettre aux professionnels de prendre de l'eau en quantité, lutter contre la prise d'eau illégale sur les bornes incendie et préserver la ressource. Coût de l'opération : 141 500 €.



Rénovation du captage d'eau des Baïsses

Les travaux d'un montant de 181 400 euros ont permis de réhabiliter l'équipement et d'améliorer ses performances énergétiques : la cuve, d'une profondeur de 14 mètres, a été entièrement remise à neuf et une 3^e pompe, plus économe en énergie, a été installée pour prendre le relais des deux premières en période creuse.





LA CULTURE

Pour mettre la culture à la portée de tous, Terre de Camargue anime un réseau de trois médiathèques et propose, en hors saison, une programmation culturelle festive et colorée avec des spectacles itinérants dans les trois communes...

Le réseau des médiathèques

A travers la mise en réseau de ses trois médiathèques - à Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et St-Laurent d'Aigouze - Terre de Camargue offre à tous les habitants un formidable espace dédié aux loisirs, à l'information, à l'éducation et à la culture.

Principales actions 2016

La presse en ligne avec le Kiosk

En 2016, un service de presse en ligne a été mis en place et proposé gratuitement aux abonnés en se connectant sur www.terredecamargue.fr :

- Plus de 1000 titres de magazines de la presse française et internationale : actualité, politique, féminin, culture, sport, sciences, jeunesse...
- Disponible sur tous les appareils (smartphone, tablette, ordinateur) le jour de leur sortie en kiosque

Des jeux en médiathèques

Les jeux de société ont fait leur entrée dans les médiathèques : jeux de stratégie, de bluff, de déductions, d'observation... Pour des moments de détente en famille, entre amis, entre générations.

Des animations pour tous

Des contes pour les enfants :

- 16 séances de *Racotines* (9 mois à 3 ans)
- 26 séances de *L'Heure du conte* (+ de 4 ans)

Des ateliers pour les adultes :

- 9 rendez-vous du club des lecteurs
- 18 rendez-vous de l'atelier d'écriture
- 12 ateliers numériques pour s'initier
- 1 journée de coaching emploi avec un comédien

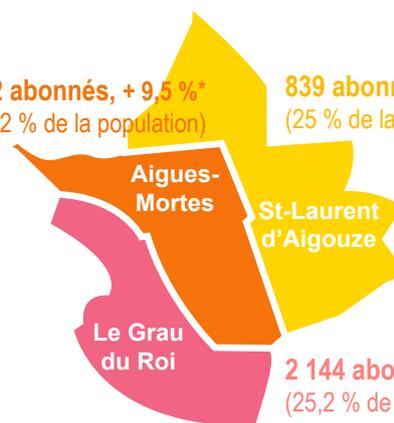
Des ateliers créatifs pendant les vacances :

- 28 ateliers pour les enfants et les jeunes : bookface, origami, pixel art, mangas, fresques...

Un concours de nouvelles, poèmes et bookfaces

1 812 abonnés, + 9,5 %*
(21,2 % de la population)

839 abonnés, + 10,3 %*
(25 % de la population)



2 144 abonnés, + 10 %*
(25,2 % de la population)

Des actions confortées vers les publics spécifiques

- 33 bénéficiaires du portage de livres à domicile
- 72 interventions auprès des écoles
- 24 interventions auprès de la petite enfance
- 12 interventions auprès des maisons de retraite, maisons d'accueil spécialisées, centres de loisirs...



* par rapport
à 2015

En projet : la rénovation des médiathèques

Le programme prévoit la construction d'une médiathèque tête de réseau à Aigues-Mortes, regroupant les services administratifs et techniques, et deux médiathèques de secteur : construction d'une nouvelle médiathèque au Grau du Roi et extension de celle de St-Laurent d'Aigouze.

En 2016, le projet d'extension de la médiathèque de St-Laurent d'Aigouze a été présenté aux différentes tutelles qui ont répondu très favorablement aux demandes de subventions : plus de 70 % du projet, dont le coût estimatif est de 202 000 € TTC, seront financés par l'Etat (63 835,30 €), la Région (52 000 €) et l'Union Européenne (28 783,21 €).

La programmation culturelle Am Stram Gram

13 rendez-vous ont été organisés en 2016 dans le cadre de la saison culturelle Am Stram Gram : une programmation toujours éclectique (cirque, théâtre, musique, contes, marionnettes...) et ouverte gratuitement à tous les publics.

27 février : Goupil-Kong, théâtre d'objet, par la Cie Volpinex, Aigues-Mortes

12 mars : Après-midi littéraire à l'occasion du Printemps des poètes, Le Grau du Roi

23 mars : Mademoiselle rêve, théâtre, par la Cie Filomène et compagnie, Aigues-Mortes

1er avril : Contes de mes origines par Sandrine Rouquet, Le Grau du Roi

20 avril : « O », théâtre, par la Cie Caracol, St-Laurent d'Aigouze

25 mai : Tout pareil, théâtre musical, par la Cie Pic et Colégram, Le Grau du Roi

4 juin : Flagrant délire, danse contemporaine, par la Cie Yann Lheureux ; atelier « yamakasi » avec Tony Tich, St-Laurent d'Aigouze

2 octobre : Le doux supplice de la planche, Cirque, par le Collectif de la Basse-Cour, St-Laurent d'Aigouze

16 octobre : Vagabundo, théâtre d'objet, par la Cie Areski, Le Grau du Roi

29 octobre : Dedans Dehors, théâtre corporel, par la Cie Encima, Aigues-Mortes

19 novembre : Bouquet de saison, conte, par Stéphanie Rondot, St Laurent d'Aigouze

25 novembre : Apéro-contes avec Maurice Tardieu et Eric Derrien, Le Grau du Roi

11 Décembre : Chaque jour, une petite vie, théâtre musical, par la cie Méli Mélodie, St-Laurent d'Aigouze



Chiffres-clés 2016

620 947 € de budget culture
(fonctionnement et investissement)

69 866 € de recettes dont
63 835 € de recettes d'investissement

4 795 abonnés
en médiathèques ► **+ 9,8 %***

50 000 documents et supports
en médiathèques (romans, docu-
mentaires, BD, albums jeunesse,
magazines, CD, DVD...) et près de
3 000 nouveautés chaque année

24 tablettes numériques et 2
liseuses à disposition

13 spectacles culturels tout public



* par rapport
à 2015



David Blasco, restaurant Le Boem,
a coopéré au Menu des Chefs 2016

LA RESTAURATION COLLECTIVE

Chaque jour, Terre de Camargue met les petits plats dans les grands pour ses 1 300 convives : restaurants scolaires, centres de loisirs, portage de repas à domicile par les CCAS. Equilibre et variété des menus, éveil au goût, recettes cuisinées « maison », hygiène stricte, lutte anti-gaspi sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

Confectionnés par la cuisine centrale, située à Aigues-Mortes, les repas sont livrés en liaison froide : les plats sont préparés la veille, refroidis et livrés le lendemain dans des camions réfrigérés pour être remis en température sur les lieux de consommation.

Les menus sont composés par une diététicienne selon les recommandations du Plan National Nutrition Santé qui vise à améliorer la santé publique. Les produits locaux (circuits courts) provenant d'une agriculture raisonnée sont privilégiés. Des produits labellisés et issus de l'agriculture biologique sont également régulièrement introduits.

Au sein des 7 restaurants scolaires, le rôle du personnel de service, chargé de réchauffer, dresser les plats, servir, mettre en place et nettoyer les locaux, est essentiel pour faire du repas un vrai moment de détente, de plaisir et de découverte pour les enfants.

3 restaurants scolaires

Maternelle C. Gros
Primaire C. Gros
Groupe Séverin

1 restaurant scolaire
Groupe C. Dusfourd



3 restaurants scolaires

Maternelle Deleuze
Maternelle Tabarly
Primaire André Quet (*Le Repausset Levant*)



* par rapport
à 2015

Chiffres-clés 2016

1 cuisine centrale : 14 agents

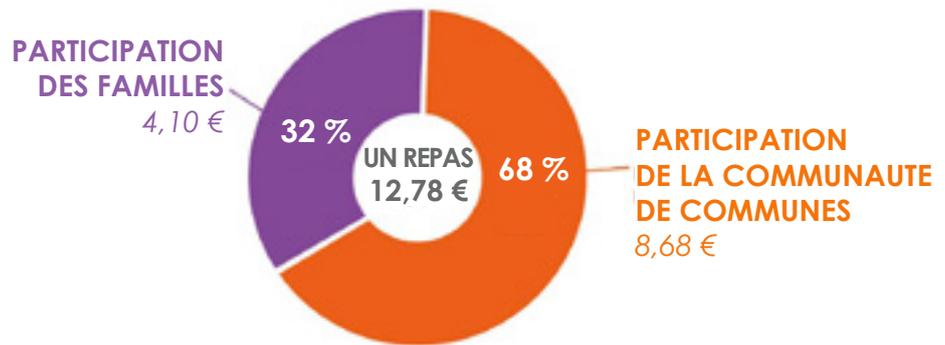
7 restaurants scolaires : 39 agents

190 832 repas réalisés (- 0,75 %*)

2,79 millions d'euros de budget
(fonctionnement et investissement,
charges de personnel incluses)

945 291 € de recettes

Les 2/3 du coût du repas sont pris en charge par la Communauté de communes



Les repas distribués en 2016 par commune et type de public

	Scolaires	Agents	Associa-tions	Mairies				Total
				Portage à domicile	Manifestations mairies	ALSH ¹	Multi-accueil	
Aigues-Mortes	65 276	2 637		17 137	1 043	2 310		88 403
Le Grau du Roi	50 061		16 589		6 160	1 582		74 392
Saint Laurent d'Aigouze	25 583		225	-	12	2 442		28 037
Total	140 920	2 637	225	33 726	1 055	10 912	1 582	190 832
Evolution / 2015	- 2 452	- 22	+ 88	+ 1 640	+ 35	- 427	stable	- 1 451

¹ Accueil de Loisir Sans Hébergement

Principales actions 2016

Le Repausset : un restaurant scolaire flambant neuf !

Le nouveau restaurant scolaire Le Repausset au Grau du Roi a ouvert ses portes à la rentrée 2016 pour accueillir ses 250 jeunes convives... Lumineux, chaleureux et fonctionnel, l'équipement a été entièrement restructuré :

- **Un self pour favoriser l'autonomie** et passer à 2 services au lieu de 3 auparavant.
- **Une salle de restauration chaleureuse** : petits espaces conviviaux fermés par des claustras.
- **Des flux de circulation étudiés** pour éviter les bousculades.
- **Un espace cuisine réorganisés** pour respecter le circuit réglementaire des denrées selon lequel produits propres et sales ne se croisent pas.
- **Un bureau d'accueil des familles** dès l'entrée.
- **Une isolation acoustique et thermique performante** pour un plus grand confort.
- **Un accueil adapté** aux personnes à mobilité réduite... L'opération a coûté 730 000 € HT entièrement financés par la Communauté de communes.



Menu de Chefs !

Le 15 avril, David Blasco, le Chef du restaurant Le Boem à Aigues-Mortes, a confectionné avec l'équipe de la cuisine centrale un déjeuner « gastronomique » servi dans tous les restaurants scolaires et auprès des bénéficiaires des repas à domicile. Une coopération riche d'échanges et de saveurs !

Zéro gaspi dans l'assiette

Le restaurant scolaire de St-Laurent d'Aigouze a été choisi comme site pilote pour lutter contre le gaspillage alimentaire : repas « zéro gaspi », gâchisme à pain, pesée des déchets... à suivre !



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Terre de Camargue encourage la découverte et l'accès pour tous aux activités sportives. Elle facilite notamment la pratique des sports d'eau en direction des jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire : natation, voile, kayak, aviron...

Chiffres-clés
2016

853 519 € de budget global
(fonctionnement et investissement, hors personnel)

135 200 € alloués à la pratique des sports d'eau
pour les jeunes : kayak, aviron, voile, natation

2 020 écoliers et collégiens bénéficiaires

La base nautique intercommunale du Vidourle

Sur la base nautique du Vidourle, au Grau du Roi, Terre de Camargue organise des séances de kayak et d'aviron pour les écoles primaires (CM1 et CM2) et les collèges, dans le cadre d'une convention avec le Club d'Aviron Terre de Camargue et le Kayak Club Terre de Camargue.

488 élèves (- 19,6 %*) dont
322 collégiens et 166 primaires

178 séances (- 50 séances*)
dont 148 pour les collégiens et
30 pour les primaires

139 823 € de budget
(hors personnel) dont 91 349 €
d'investissement



Construction d'un 3^e ponton de mise à l'eau, de 26 mètres de long sur 4 mètres de large, adapté pour accueillir les personnes à mobilité réduite et de grandes compétitions. L'opération, qui a coûté 63 406 € HT, a bénéficié d'une subvention totale de 30 834 € de l'Etat, de la Région et du Département.

Le stade du Bourgidou et la salle Camargue

Terre de Camargue assure l'entretien du Stade du Bourgidou (2 pelouses, un terrain stabilisé, 2 plateaux omnisports, vestiaires, tribunes) et de la Salle Camargue multisports, avec dojo, à Aigues-Mortes

44 559 passages d'élèves (+ 36,2 %*)
(35 859 collégiens et 8 700 primaires)

151 763 € de budget (fonctionnement
et investissement, hors personnel)

38 262 passages de pratiquants associa-
tifs, entraînements et compétitions (+ 66,2 %*)

* par rapport
à 2015

L'école de voile

Bénéficiant d'un territoire ouvert sur la mer, Terre de Camargue organise chaque année des séances de voile pour les écoliers de CE2 et CM1 de son territoire, dans le cadre d'une convention avec l'UCPA.



86 séances de voile (- 2 séances*)
Les séances sont organisées au printemps et à l'automne

10 classes (comme en 2015), soit près de **300 élèves**
(1 CE2, 7 CM1, 2 CM1/CM2)

49 020 € de budget de fonctionnement (hors personnel)

La piscine Aqua Camargue

Sur une superficie de 2 200 m², la piscine intercommunale Aqua Camargue est équipée d'un espace piscine avec trois bassins (sportif, ludique et pataugeoire) et d'un espace détente (sauna, hammam, spa et solarium). Elle propose diverses activités sportives : natation, aquagym, aquabike...



59 153 entrées ► **+ 4,9 %***
(hors scolaires et associations)

512 913 € de budget (hors personnel)
dont 96 000 € d'investissement

285 635 € de recettes de ventes
► **+ 7,7 %***

Fréquentations des activités :

- Espace détente : 10 222 entrées (+ 12,7 %*)
- Cours Aquagym : 6 046 passages (+ 2,3 %*)
- Cours Aquabike : 4 153 passages (+ 76,2 %*)
- Location Aquabike : 1461 locations
- Natation enfants (mercredi) : 1 283 cartes de 20 séances (+ 28,8 %*)
- Natation adultes (perfectionnement) : 1 211 cartes de 15 heures (+21,8 %*)
- « Apprendre à nager » adultes/enfants : 1 181 leçons (- 23,7 %*)

Publics spécifiques :

- **Scolaires primaires : 8 424 passages (+ 48,4 %*)**
- **Collèges : 4 200 passages d'élèves (+ 3,7 %*)**
- **Centres de loisirs : 658 passages (- 26,2 %*)**
- Associations : 1 221 passages d'adhérents (stable*)

Mise à disposition gratuite des équipements sportifs communautaires aux communes pour leurs associations :

- 11 conventions pour la piscine Aqua-Camargue
- 47 conventions occasionnelles et 4 conventions annuelles pour les autres équipements sportifs (complexe du Bourgidou, base nautique)

41 000 € de subventions attribuées en 2016 aux associations :

Foot Terre de Camargue : 16 000 €
Littoral Basket Camargue : 3 000 €
Aviron club Terre de Camargue : 12 000 €
Kayak Club Terre de Camargue : 10 000 €

* par rapport à 2015



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Communauté de communes assure l'entretien du réseau d'éclairage public sur le territoire. Les travaux d'investissement et l'alimentation en énergie restent à la charge des communes.

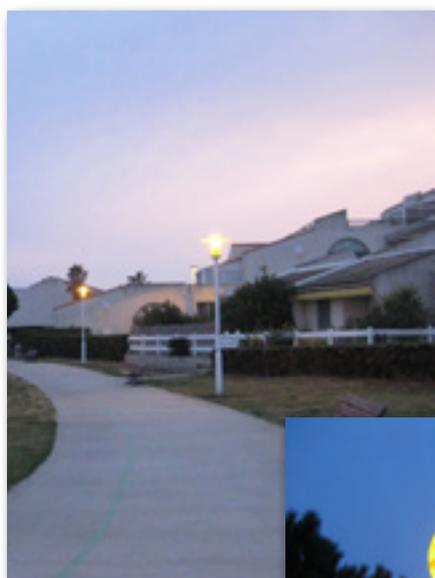
Chiffres-clés 2016

7 370 foyers lumineux

141 armoires de commande

1 702 interventions ► - 12 %*

401 099 € de budget
de fonctionnement



* par rapport
à 2015

nos partenaires

Un projet a plus de chance d'aboutir s'il recueille l'adhésion du plus grand nombre et s'il s'appuie le partenariat. Les actions et projets présentés dans ce rapport d'activité sont le fruit d'une coopération étroite avec nos partenaires institutionnels :





26, quai des croisades - 30220 Aigues-mortes
Tél: 04 66 73 13 65 / Fax: 04 66 53 81 97
cc@terredecamargue.fr